

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LES RETARDS DANS LE VERSEMENT DES PRESTATIONS— ON DEMANDE DE PAYER UN INTÉRÊT SUR LE SUPPLÉMENT

[Français]

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Étant donné que de nombreuses erreurs des ordinateurs de la Commission d'assurance-chômage à Montréal ont obligé les autorités de ce bureau à envoyer des dossiers à Ottawa pour les faire analyser, est-ce que l'honorable ministre peut dire si, étant donné les erreurs de ce mauvais système, qui a fait attendre certaines personnes jusqu'à trois mois, on versera à celles-ci l'intérêt sur le supplément de leurs prestations?

[Traduction]

L'hon. Bryce Mackasey (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, le député a les mêmes droits que tout autre député. S'il a été saisi de cas précis, il peut me les signaler. Il s'est fait récemment une revue des instances formulées par des députés, et je ne crois pas que nous en ayons reçues de son bureau depuis nombre de semaines.

* * *

LA COMMISSION CANADIENNE DES TRANSPORTS

LA PRÉSIDENTIE À UN CANDIDAT DE L'OUEST

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Accordera-t-on la préférence à un candidat de l'Ouest pour le poste de président de la Commission canadienne des transports?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Toute cette question est à l'étude, monsieur l'Orateur.

* * *

LES PÊCHES

LES PRISES EXCESSIVES DE POISSONS DE FONDS PAR DES ÉTRANGERS—LES ENTRETIENS AVEC D'AUTRES PAYS—LA DATE DE LA CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Vu la baisse soutenue de la prise de poissons de fond des pêcheurs canadiens par suite de la pêche excessive des ressortissants étrangers sur notre plateau continental, le ministre s'est-il récemment entretenu de cette question épineuse avec ses homologues des pays en cause? Nous dirait-il également si l'on s'est entendu sur un ordre du jour et une date pour la Conférence sur le Droit de la mer des Nations Unies prévue pour 1973?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je crois que le ministre des Pêches serait probablement mieux en mesure de répondre à la première partie de la question. En ce qui concerne le projet d'une conférence sur le droit de la mer en 1973, nous comptons encore en tenir une en 1973 et nous travaillons en ce sens auprès de divers organismes

internationaux. A l'heure actuelle, on élabore l'ordre du jour de cette conférence, en partie et je crois même principalement par suite des initiatives prises par le Canada.

* * *

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LE DIFFÉREND ENTRE LA CANADA STEAMSHIP LINES ET LE SYNDICAT—LE RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONCILIATION

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre du Travail. Quand se décidera-t-il à publier le rapport de la commission de conciliation qui a étudié le différend entre la Canadian Steamship Lines et la Fraternité des commis de chemin de fer, de lignes aériennes et de navigation? Je crois que ce rapport lui est parvenu il y a plusieurs semaines.

L'hon. Martin P. O'Connell (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je crois que le rapport a été publié au début de la semaine.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour. Je m'excuse auprès des députés. Nous avons un peu dépassé le temps consacré à la période des questions. Je comprends le désir de plusieurs représentants de poser leurs questions, mais vu les circonstances, il est préférable, je pense, que la présidence passe à l'ordre du jour.

• (1150)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

BILL RELATIF AUX OPÉRATIONS DES PORTS DE LA CÔTE OUEST

MESURE PRÉVOYANT LA REPRISE ET LA POURSUITE DES OPÉRATIONS DE DÉBARDAGE ET DE MANUTENTION DES GRAINS DANS LES PORTS DE LA CÔTE OUEST DU CANADA

La Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Honey, reprend l'étude du bill C-231, tendant à pourvoir à la reprise et à la poursuite des opérations de débardage, des opérations de manutention des grains et des opérations connexes au débardage et à la manutention des grains dans les ports de la côte ouest du Canada, présenté par l'honorable M. O'Connell.

Sur l'article 8—Abrogation

M. le président: Lors de l'ajournement hier soir, nous étudions l'article 8 du bill ainsi que l'amendement proposé par le député de Moose Jaw, conçu en ces termes:

Que l'on modifie l'article 8, Partie II, en remplaçant le point final par une virgule, et en ajoutant immédiatement après les mots suivants:

«à condition, toutefois, qu'avant le 31 décembre 1972, le gouvernement entreprenne une étude, en vertu de la loi sur les enquêtes, sur la possibilité de séparer les grains, dont la manutention serait confiée à la Commission canadienne du blé, des cargaisons mixtes.»

Le comité est-il prêt à se prononcer sur l'amendement?